

# LYCÉE BLAISE-CENDRARS

## ASSAINISSEMENT DU BÂTIMENT

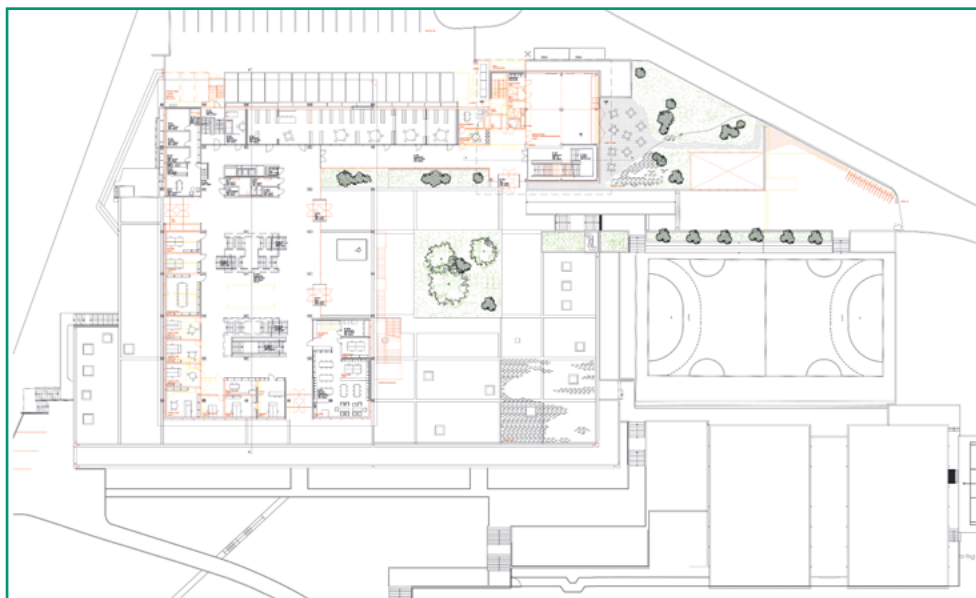
Résultats des mandats d'étude parallèles



Photo Yves André

**Le vernissage des mandats d'étude parallèles du Lycée Blaise-Cendrars marque une étape clé dans la rénovation d'un édifice emblématique de La Chaux-de-Fonds. Construit à la fin des années 1960, il constitue un élément fort du patrimoine architectural cantonal.**

**Le projet lauréat vise à moderniser les bâtiments tout en respectant leur identité d'origine. Il permettra d'améliorer le confort des élèves et du personnel, de réduire la consommation énergétique et d'adapter les espaces aux usages actuels et futurs de l'enseignement. L'intervention s'inscrit dans une démarche équilibrée, conciliant préservation du patrimoine, exigences contemporaines et vision durable, afin de renforcer la cohérence d'un campus scolaire fonctionnel et ouvert sur la ville.**



L'équipe pilotée par le bureau d'architectes Maclver-Ek Chevroulet Sàrl a été désignée lauréate au terme des mandats d'étude parallèles. Elle est accompagnée des mandataires spécialisés suivants ; Société Coopérative 2401, Pragma Partenaires SA, Emmer Pfenninger Partner AG, Tecnoprogetti SA, Amstein + Walthert SA, En-Dehors Sàrl

## Calendrier intentionnel

Développement du projet	2026-2027.
Demande de permis de construire	2027.
Réalisation	2028 à 2031.

## Remerciements

*Le maître de l'ouvrage et le collège d'expert-e-s remercient vivement les trois équipes concurrentes non retenues pour leur travail :*

**Studio WOW AG**, GVH St-Blaise SA, az ingénieurs SA, sd ingénierie biel-bienne SA, Préface Sàrl

**Stähelin Partner architectes SA**, WMM ingenieure AG, Weinmann-Energies SA, Usine-D SA, Alpha Acoustique Sàrl, Pro Engineering AG, SutterWeidner Fassadenplanung Gmbh

**OS architectes Sàrl**, DSI Ingénieurs civils Sàrl, Equada SA, ENERGYS Sàrl, Kesküla Erard - architecture du paysage, EtudeIncendie Sàrl, BCS SA



## Exposition des projets

Lycée Blaise-Cendrars, rue du Succès 41-45, 2300 La Chaux-de-Fonds

Mercredi 1<sup>er</sup> et jeudi 2 avril, de 08h00 à 17h00

Du lundi 20 avril au jeudi 30 avril (uniquement en semaine), de 08h00 à 17h00

## **Rapport du collège d'expert-e-s en version numérique**

<https://www.ne.ch/autorites/dsjs/sbat/projets>

ou au moyen du QR code ci-après :



### **Département de la santé, de la jeunesse et des sports**

Service des bâtiments  
Rue de Tivoli 5  
2000 Neuchâtel  
+41 32 889 64 80  
Service.Batiments@ne.ch

### **Département de la formation et des finances**

Service des formations  
postobligatoires et de l'orientation  
Espacité 1  
2301 La Chaux-de-Fonds  
+41 32 889 69 40  
sfpo@ne.ch